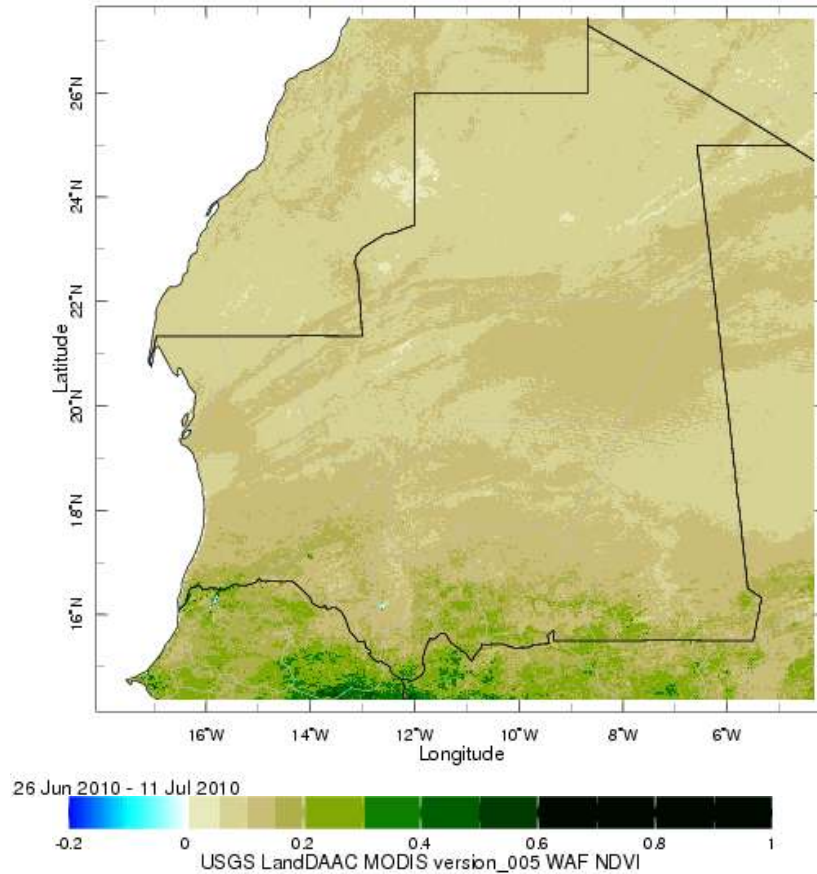


II. Conditions écologiques :

Cette période a été marquée par la confirmation de l'installation de la saison pluvieuse dans la plus part des régions du sud du pays. En effet, les conditions écologiques favorables sont améliorées et deviennent, de plus en plus, favorables à la survie et à la reproduction du Criquet pèlerin dans ces zones du fait de la remontée de l'humidité du sol et de l'apparition du couvert végétal annuel sur des grandes superficies.



NDVI du 26/06 au 11/07 2010 (site Internet IRI)

III. Situation acridienne :

Au cours du mois de juillet, la situation acridienne demeure calme sur toute l'étendue du territoire. Aucune observation ou signalisation acridienne n'a été enregistrée par le centre durant cette période.

IV. Dispositif :

Aucune équipe n'est sur le terrain pour le moment. Cependant, un dispositif de vérification est toujours mobilisable à partir de Nouakchott en cas de signalisation de présence acridienne.

NB : la campagne de surveillance et de lutte pour l'année 2010 - 2011 est en cours de préparation pour un lancement prévu début août 2010.

V. Prévisions :

Compte tenu de la confirmation de l'installation de la saison pluvieuse dans la zone de reproduction estivale (sud-est et sud du pays), il faut s'attendre à un début d'activités acridiennes courant les prochaines décades notamment dans la partie Sud-Est et Sud.

En effet, des ailés solitaires actuellement en dispersion, pourraient migrer vers ces zones pour y amorcer une reproduction à petites échelles.

VI. Divers :

Dans le cadre de ses activités la coordination régionale du programme EMPRES et la CLCPRO ont organisé :

Du 11 au 13 juillet 2010, une mission de supervision et suivi des activités du Programme EMPRES-RO et de la CLCPRO en Mauritanie au titre du plan d'opération 2010

Du 14 au 16 juillet 2010, une réunion d'un Groupe de travail a été organisée pour discuter et initier l'élaboration du Plan régional de gestion du risque acridien auquel participerait en plus de la Mauritanie 4 autres pays de la région (Algérie, Mali, Maroc et Niger), la Coordination régionale et la société Civipol.